

Algorithme du conventionnement de formation dématérialisé - voie d'entrée à destination d'un employeur

VIE DE LA CONVENTION DE FORMATION EN LIGNE

Je suis employeur

*J'ai été sollicité
verbalement
par mon salarié
SPV*

Le sapeur pompier volontaire concerné accède au conventionnement en ligne après avoir été sollicité par mail via son employeur

Le sapeur pompier volontaire saisit ses informations personnelles et valide la demande de conventionnement

4

A la réception par mail de la convention sous forme PDF établie par le SDIS je réalise les actions suivantes :

1. J'imprime le document
2. J'appose le cachet de l'établissement
3. Je signe le document
4. Je scanne le document
5. J'insère le document scanné sur la demande en ligne de la convention « envoi et clôture »

1

Je me connecte n'importe quel poste informatique sur le site du SDIS 86 / page employeur / conventions en ligne

3

Je suis sollicité par mail pour compléter la convention de formation renseigné par mon salarié

Je saisis :

- Mon accord ou mon désaccord à la subrogation
- Je confirme que mon salarié n'est pas en congés

2

Je saisis :

- Nom de l'entreprise
- Mes coordonnées
- Qualité / Fonction
- L'adresse mail de mon salarié SPV
- Mon adresse mail

Génération d'un mail d'information au CFSPV
« **La convention de formation a été signée par l'employeur et est désormais clôturée** »

Génération d'un mail d'action au CFSPV
« **L'employeur et le SPV ont saisi leurs informations, l'employeur doit désormais saisir la partie subrogation et congés, vous serez tenu informés de l'évolution de la demande** »

Génération d'un mail d'information SPV
« **Votre employeur a définitivement signé votre convention de formation, vous pouvez la retrouver en pièce jointe et vous en munir à votre prochain stage** »

Génération de l'accord de principe sous forme PDF au SPV concerné

- Archivage « fantôme » via la plateforme de conventionnement
- Génération d'un mail avec pièce jointe de la convention finalisée au CFSPV pour archivage

Génération d'un mail d'information au CFSPV+RH
« **Un employeur sollicite une demande de convention de formation en ligne** »

Création d'une sollicitation par mail au SPV salarié concerné
« **Votre employeur a entamé une démarche de conventionnement en ligne, merci de remplir vos informations personnelles en cliquant sur le lien ci-dessous** »

Le CFSPV :

- Saisit les renseignements relatifs à la formation (date / lieu / durée ...)
- Appose la signature du DDSIS par délégation
- Valide la convention

AC

AC
TI
O
NS
DE
L'E
M
PL

Génération de la convention pré complétée à sous forme PDF à l'employeur pour signature

DE

MA
TE
RIA
LIS

TI
O
NS
AN
NE

LEGENDE

Mai 2017 - Lieutenant GARNIER